

RAPPORT Février 2022



Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux

2, Avenue de France Imm Ibn Khaldoun (la Nationale),
2ème étage Apt325-Tunis Bab Bhar 1000

TEL. : (+216) 71 325 129 FAX : (+216) 71 325 128
contact@ftdes.net www.ftdes.net

Rapport de Février 2022 sur les mouvements contestataires et la mobilisation sociale



Le mois de février 2022 a connu une baisse du niveau des protestations sociales d'environ 22% par rapport au bilan du même mois l'an passé (1 235 mouvements de protestation), malgré de grandes similitudes en termes de crise économique et sociale et d'instabilité politique.

Parallèlement, la tendance à l'anarchie et la violence dans les manifestations a augmenté et nous citons, à titre d'exemple les grèves de la faim anarchiques, qui ont représenté 8,5 % du total des moyens de protestation relevés tout au long du mois de février 2022.

Ces deux indicateurs confirment sans doute que le citoyen a commencé à faire évoluer ses mécanismes de protestation reflétant un état de désespoir collectif quant aux capacités des institutions étatiques à réaliser ses revendications. Autrement dit, le manque de confiance dans la réactivité des institutions de l'État avec les revendications des protestataires et dans leur réponse à ces demandes légitimes alimentent un glissement vers plus d'anarchie.

Cette explication peut être renforcée par un indicateur supplémentaire représenté par l'enregistrement d'une augmentation significative de la proportion de manifestations organisées et d'une diminution de la proportion de manifestations instantanées et dont les niveaux mensuels sont restés très proches les uns des autres au cours des derniers mois.

Ces indicateurs commencent à faire paraître les traits d'un nouvel acteur social : un citoyen organisé, qui a perdu confiance dans les institutions étatiques et est en train de faire évoluer ses mécanismes de contestation vers plus d'anarchie.

Cela se déroule au milieu d'un climat général de crise sans aucun signe d'un dénouement prochain. L'incertitude politique exacerbe cette crise, car le gouvernement, depuis son investiture en octobre dernier, n'a pas présenté de programmes ou de solutions clairs pour relancer la situation économique et pour

suivre une stratégie de création de richesses, de création d'emplois et d'ouverture d'horizons afin d'atteindre des objectifs de justice sociale. au sens de son concept d'égalité dans la création d'opportunités pour tous et dans le développement des régions défavorisées.

Il est devenu de norme dans la Tunisie postrévolutionnaire que l'attente et l'optimisme prévalent durant l'année au cours de laquelle des élections sont prévues. Par exemple, les manifestations de Février 2019 (une année électorale) ont connu une baisse relative de 21 % par rapport à Février 2018, ce qui est presque égal au pourcentage de la baisse enregistrée en février 2022 par rapport au même mois l'année dernière.



Cet optimisme se manifeste à travers un semi-relâchement des protestations sociales, avec un retour en force lors du lancement des campagnes électorales et ce, dans l'espoir des mouvements sociaux et des porteurs des causes justes d'imposer leurs revendications pour qu'elles soient parmi les priorités de ceux qui gouverneront demain.

Et si l'on applique cette règle à l'année en cours, qui est une année électorale conformément à l'agenda annoncé par le président de la république et qui consiste dans l'organisation des élections législatives le 17 décembre 2022, on peut comprendre le calme relatif des protestations sociales enregistrées durant les mois de Janvier et Février malgré l'état de crise généralisée dans le pays. Ce dernier est caractérisé notamment par la pénurie de nombreuses denrées alimentaires de base telles que l'huile subventionnée, la semoule et la farine, ainsi que le sucre. Malgré la perturbation de l'approvisionnement en pain dans de nombreux délégations, zones rurales et quartiers des grandes villes, malgré les multiples crises liées à la production agricole, telles que le manque de fourrage subventionné et le manque de produits de production agricole tels que l'ammonitrite et le manque d'eau d'irrigation en raison du faible niveau d'eau dans les barrages (à Siliana) et malgré la pénurie continue de médicaments, dont certains sont des médicaments vitaux pour les patients atteints de cancer et de maladies chroniques ; le niveau des protestations liées à la mise à disposition du citoyen de ces produits demeure faible.

En chiffres, le nombre de protestations dénonçant la pénurie alimentaire n'a atteint que 9 au cours du mois de février, soit 1%, alors que le nombre de protestations liées à la détérioration des services de santé ont été de 9, liées à la pénurie de matériel médical seulement deux et les protestations liées à la pénurie de personnel médical ont été au nombre de deux mouvements.

Ainsi, ce calme relatif peut s'expliquer par deux raisons : Premièrement, il y a une trêve en relation directe avec la date des élections, ce qui signifie que nous sommes confrontés à une année exceptionnelle et cela signifie, également, que le niveau des protestations qui montrent une sorte de calme relatif au début de l'année augmentera à l'approche de la date des élections. En second lieu apparaît l'indicateur de manque de confiance accordée par l'acteur social à ceux qui détiennent l'autorité : le citoyen aux revendications équitables porteur des traits nouveaux que nous évoquions plus haut.

Sur le plan politique, la situation n'a pas changé au cours du mois de Février par rapport à Janvier de cette même année 2022, puisque l'incertitude, la difficulté d'accès à l'information, le discours discriminatoire incitant à la violence et l'absence de plan de communication clair du gouvernement Bouden visant à informer le public sur son programme de travail et ses plans à court terme pour financer le budget, mettre fin à la corruption, réformer les institutions publiques et entreprendre les réformes prioritaires sont les maitres mots caractérisant le climat.

Sur le plan économique et social, la situation n'a pas non plus évolué par rapport à janvier, mais il semble qu'elle s'oriente également vers plus d'incertitude, l'Institut National de la Statistique a cessé de publier les statistiques nécessaires liées aux indicateurs économiques et sociaux depuis le troisième trimestre de l'année dernière. Dans un communiqué adressé aux utilisateurs de son site internet, l'institut a expliqué que la tension du climat social à l'intérieur de l'institut suite à des mouvements de contestation en son sein a perturbé l'activité de collecte de données sur le terrain. Le directeur de l'Institut a ensuite démissionné et la rue a répandu des nouvelles liant sa démission au désir de masquer la réalité de la situation économique et sociale.

Tous ces faits accroissent le niveau de non confiance dans la relation entre les institutions étatiques d'une part et le citoyen d'autre part poussant ce dernier à recourir à des solutions alternatives individuelles dans lesquelles des solutions

ne sont pas attendues de l'État. Cette situation constitue un danger sur la paix sociale car elle alimente des solutions alternatives comme le secteur parallèle, le suicide, la migration non-règlementaire et d'autres solutions alternatives qui se substituent aux institutions étatiques.

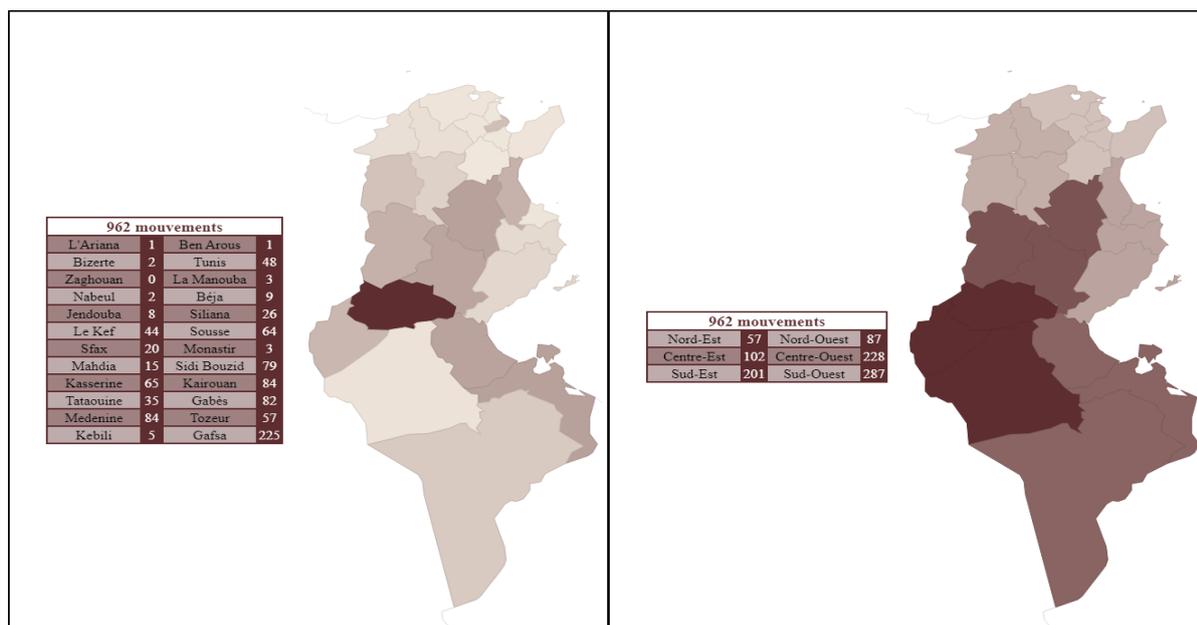
Et parce que la Tunisie n'est pas isolée de la situation régionale et internationale, la guerre russo-ukrainienne qui a éclaté fin Février risque fortement d'avoir des répercussions économiques sur la Tunisie au niveau d'une nouvelle hausse des prix des matières premières, ce secteur étant largement liées à l'approvisionnement en blé tendre provenant principalement d'Ukraine.

Les manifestations de Février



Le Sud-Ouest (gouvernorats de Gafsa, Tozeur et Kébili) reste en tête des zones les plus contestataires pour le deuxième mois consécutif, avec 287 mouvements de protestation sur un total de 962 mouvements de protestation enregistrés au cours de ce mois de Février 2022, soit 29,8%. Le gouvernorat de Gafsa a connu à lui seul 78% du total des manifestations relevées dans la région.

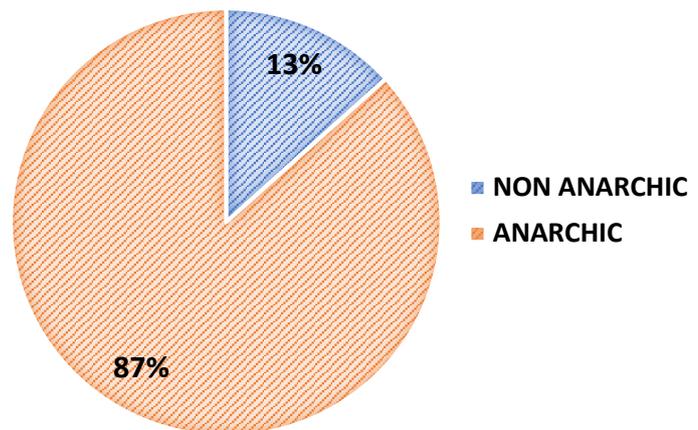
La région Centre-Ouest (gouvernorats de Sidi Bouzid, Kairouan et Kasserine) arrive en deuxième position avec 228 mouvements de protestation, soit près du quart du total des manifestations relevées, puis la région Sud-Est (Gabès, Médenine et Tataouine) avec 201 mouvements contestataires, soit environ 20,8 % du total des manifestations enregistrées.



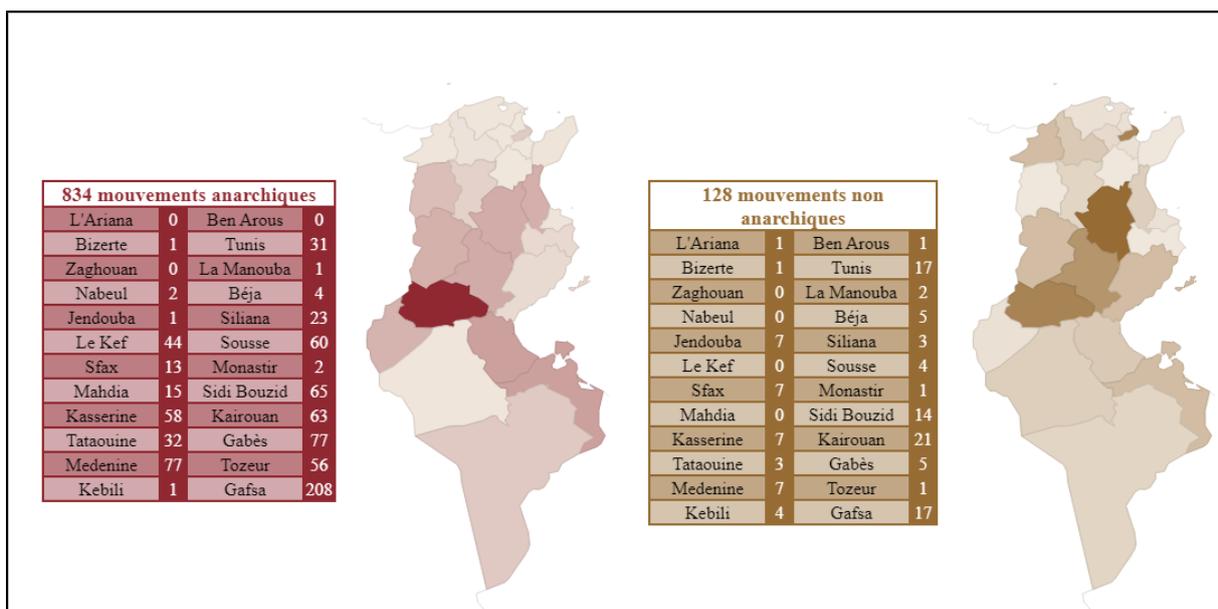
Le nombre de manifestations anarchiques s'est élevé à 834 mouvements de protestation, soit environ 86,7 % du total des manifestations. Les protestations anarchiques sont, rappelons-le, celles qui tendent vers la violence et/ou perturbent les activités du citoyen et/ou de l'institution.

La tendance à la violence dans les manifestations depuis Avril 2020 s'explique par la manière dont l'autorité interagit avec les manifestations car les autorités

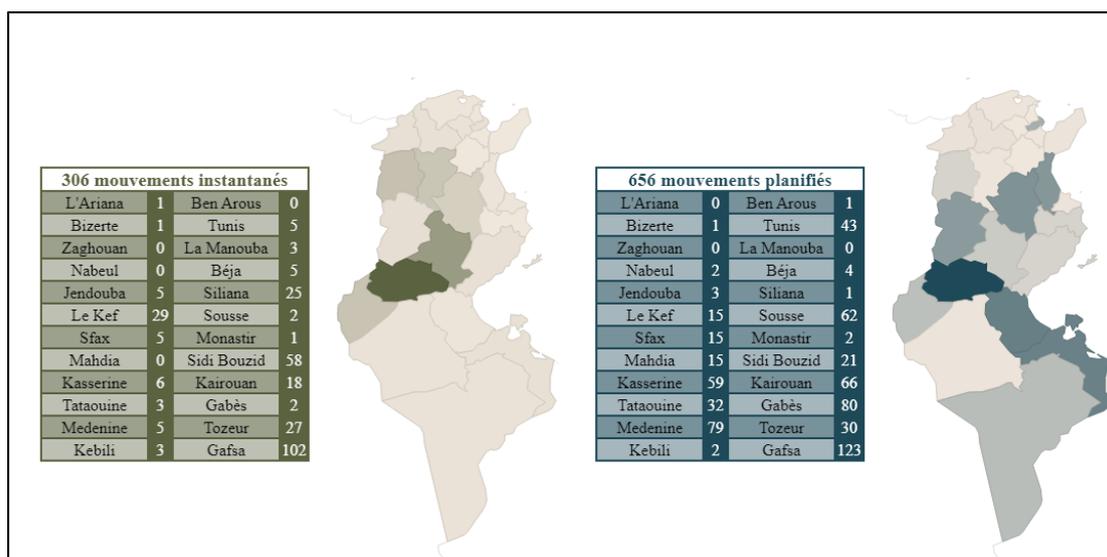
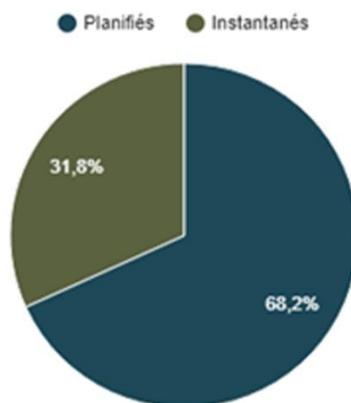
centrales et régionales adoptent l'indifférence et l'épuisement comme seule stratégie de gestion de la mobilisation sociale poussant, ainsi, le manifestant à changer sa stratégie de protestation et à adopter des mécanismes avec lesquels l'autorité interagit, comme le blocage des routes et la fermeture des institutions.



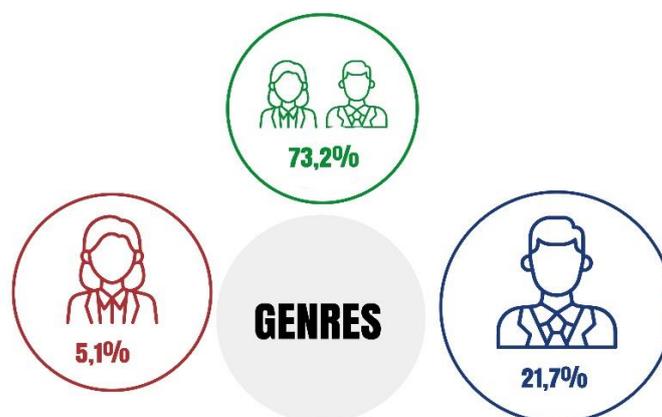
Au niveau régional, le taux de protestations anarchiques a atteint 100 % au Kef, 98 % à Tozeur, 92 % à Gafsa, 89 % à Kasserine et 82 % à Sidi Bouzid.



Parmi les caractéristiques du changement de comportement de l'acteur social figure l'augmentation du pourcentage de manifestations organisées (68,2%) et la diminution du pourcentage de manifestations instantanées, sachant que le pourcentage de ces dernières a atteint, au Kef, 65,9% du total des manifestations relevées dans la région tout au long du mois de février 2022 (soit 29 mouvements de protestation sur 44).



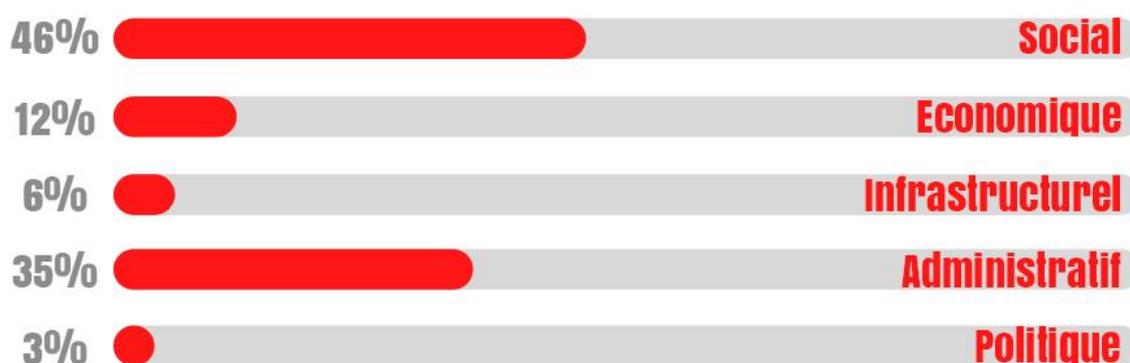
Les manifestations initiées par des acteurs de genre mixte ont représenté environ 73,2 % du total des manifestations relevées, ce qui signifie que les femmes sont devenues un partenaire actif dans les mouvements de protestation et un défenseur majeur des revendications équitables telles que le droit au travail, la santé, l'amélioration de la situation professionnelle et d'autres exigences vitales.



Les revendications et les formes de protestation

Les revendications d'origine économique et sociale ont représenté 71% du total des manifestations suivies et ce pourcentage a été de l'ordre de 58% au cours du mois de Janvier 2022. Viennent ensuite les revendications liées aux problèmes administratifs à hauteur de 27 %, puis les demandes liées à l'amélioration des infrastructures avec 3 % du total des protestations relevées.

TYPOLOGIE



50 % des protestations suivies ont porté sur le droit à l'emploi, 38 % sur la régularisation des situations professionnelles et les droits des travailleurs, 23 % sur la non-activation des accords et 16 % sur l'amélioration des conditions de travail, y compris le versement du salaire mensuel.

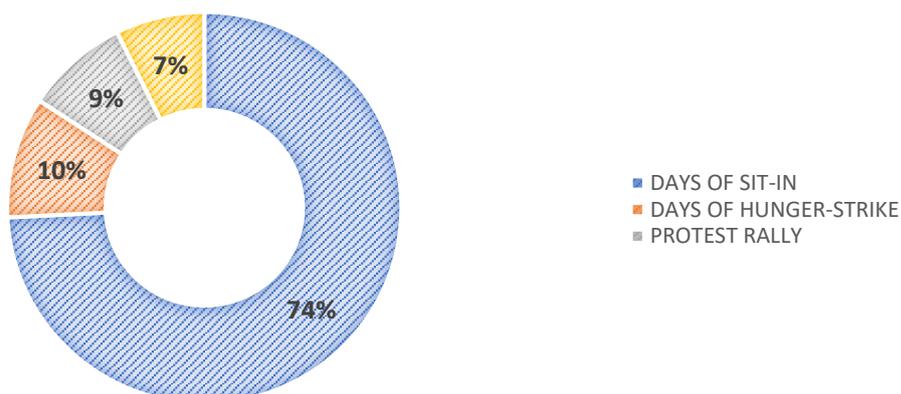
Le droit au développement a représenté 6% du total des protestations du mois de février (57 mouvements contestataires) ainsi que 7% des protestations ont porté sur l'échec des négociations.

Les manifestations réclamant le droit à l'eau potable, le droit d'accéder aux services de santé et d'améliorer leur qualité, le droit de se connecter au réseau sanitaires et d'autres droits fondamentaux des citoyens ont également été relevés.

SECTEUR

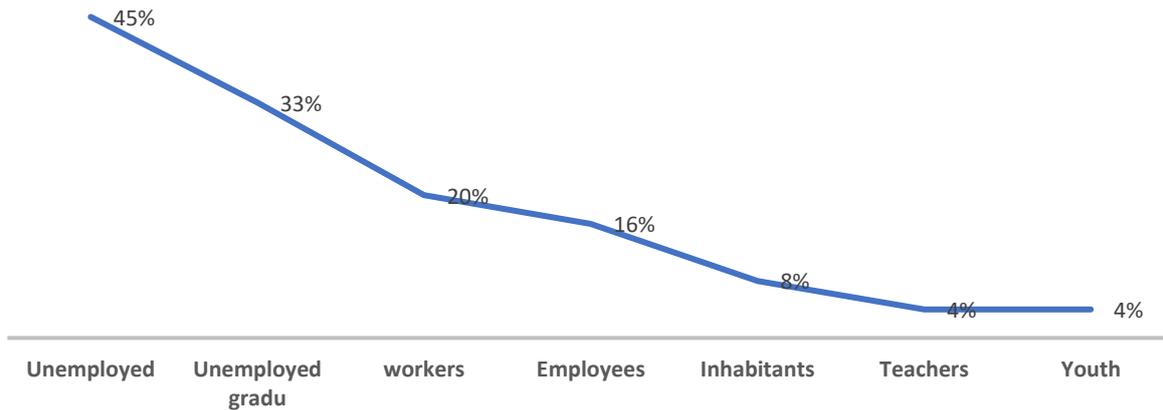


Le sit-in reste la forme de protestation la plus importante menée par les citoyens, avec un pourcentage de 63 %, suivi des grèves de la faim par 8,5 %, allant vers des grèves de la faim anarchiques puis les rassemblements protestataires (7,2 %) et les grèves à hauteur de 6,2 %.



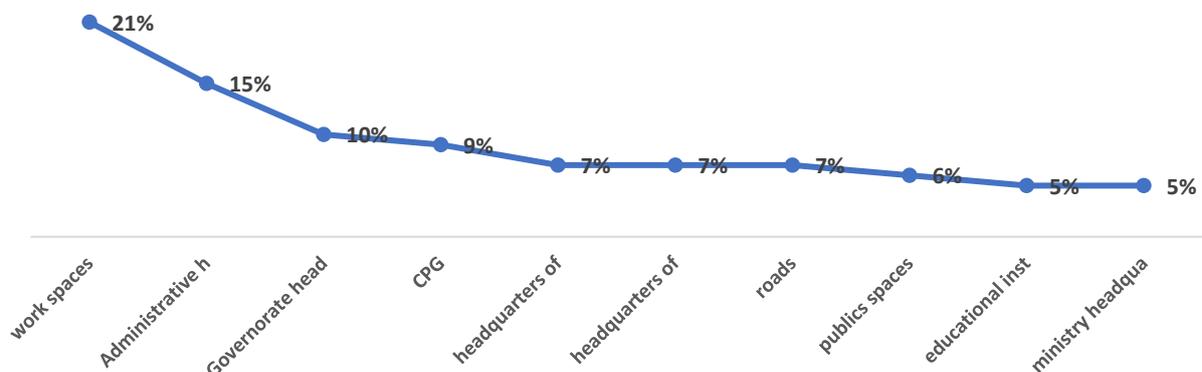
Les acteurs

Les chômeurs ont été les acteurs les plus importants de ces manifestations (78%), y compris les chômeurs diplômés (33%), suivis des ouvriers (20%), des employés (16%), des habitants (8%), des enseignants et professeurs (4%), puis des agriculteurs (3%) et des migrants (3%).



Les manifestants ont utilisé toutes les plateformes pour exprimer leurs revendications, que ce soit par le biais des médias (4 %) ou des réseaux sociaux, principalement Facebook et Tik Tok (2 %) ou en s'engageant dans des grèves de la faim anarchiques (ce qui a été la forme de protestation la plus intense tout au long du mois de février 2022), en perturbant les activités et, en effectuant des rassemblements protestataires ou par le lancement d'appels de détresse et le blocage des routes.

Les lieux de travail ont représenté les espaces de protestation les plus importants (21%), suivis des sièges administratifs (15%), des sièges des gouvernorats (10%), des sièges des délégations (7%), des routes (7%) et des lieux publics (6%).



La migration non-règlementaire au cours du mois de Février 2022



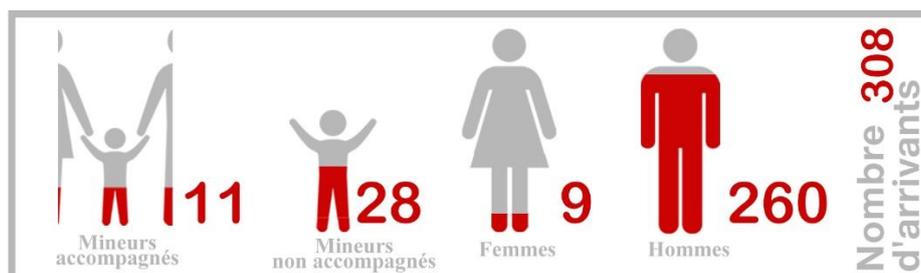
Comparaison des mêmes périodes durant 2019-2020-2021-2022



Durant le mois de Février 2022, 308 migrants tunisiens sont arrivés sur les côtes italiennes, soit une baisse de 53% par rapport à Février 2021, portant le nombre d'arrivées depuis début 2022 à 690 Tunisiens.

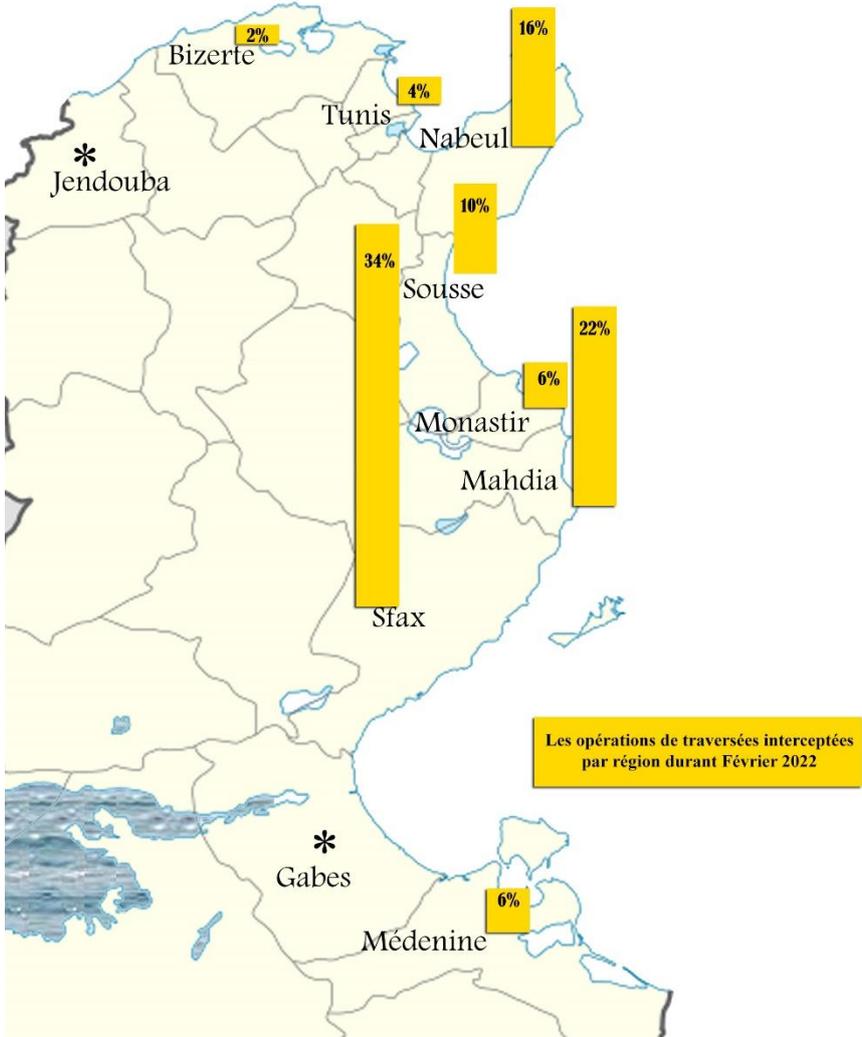
Par ailleurs, les autorités tunisiennes ont déjoué 95 opérations de transit au cours du mois de Février, ce qui porte les opérations de traversées interceptées depuis le début de l'année à 219, soit une augmentation de 133% par rapport à la même période en 2021. Les autorités tunisiennes ont également intercepté 1 036 migrants, amenant le nombre de migrants interceptés depuis le début de l'année à 2191 personnes, soit une augmentation de 26,2% par rapport à la même période en 2021. Les Tunisiens représentent la troisième nationalité en termes d'arrivées en Italie après les nationalités égyptienne et bengali, avec 12% des le total des arrivées en Italie de diverses nationalités

Les arrivants sur les côtes italiennes selon les mois : le mois de Février 2022



Le processus de décision de migrer est influencé par de nombreux facteurs dans ses derniers instants, notamment les conditions climatiques ou les drames en mer. Il semble que les deux noyades qui ont eu lieu durant le mois de Janvier dernier et l'instabilité des facteurs météorologiques aient affecté la diminution du nombre d'arrivées. Le nombre de mineurs arrivés depuis le début de l'année a atteint 88 personnes, tandis que les familles arrivées depuis le début de l'année sont estimées à 18.

Les opérations de traversées interceptées par région durant Février 2022

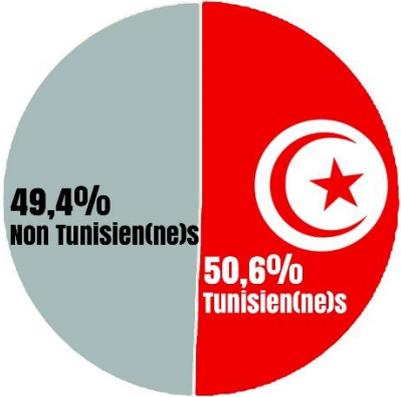


Mois	Médenine	Gabes	Sfax	Mahdia	Monastir	Sousse	Nabeul	Tunis	Bizerte	Jendouba
Janvier	%5.88	*	%31.76	%10.58	%11.76	%5.88	%22.35	%8.23	%3.52	*
Février	%6	*	%34	22%	6%	10%	16%	4%	2%	*

* La présence de ce signe ne signifie pas que ces régions ne sont pas témoins de passages, mais les données officielles publiées dans les notifications n'incluaient pas les passages interceptés dans ces régions.

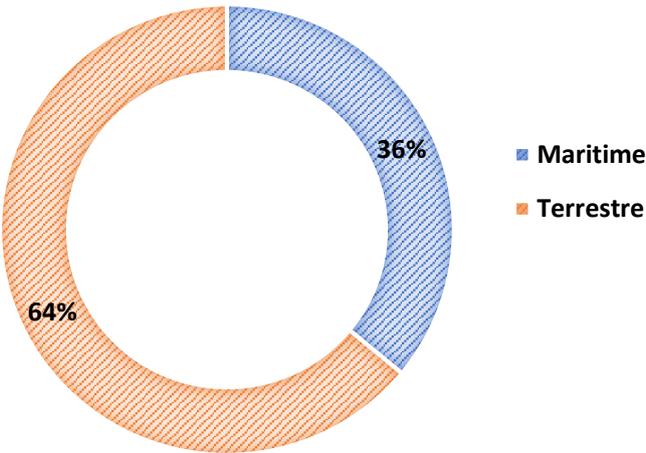
Le gouvernorat de Sfax arrive en tête des traversées interceptées durant le mois de Février avec 34%, suivie du gouvernorat de Mahdia avec 22% et de Nabeul avec 16%. A noter que cet ordre ne prend en compte que des opérations constatées et annoncées par les organismes sécuritaires.

Les arrivants selon les nationalités durant Février 2022



Le pourcentage des migrants de nationalité tunisienne a atteint 50,6% du total de ceux qui ont été interceptés au cours du mois de Février. Les nationalités d'Afrique subsaharienne représentent la majorité des participants aux traversées interceptées, principalement à Sfax et, dans une moindre mesure, à Mahdia.

Les opérations de traversées interceptées durant Février 2022



Les traversées interceptées à terre représentent 64% du total des traversées interceptées du mois de Février 2022. Les composantes humaines et de renseignement jouent un rôle central pour contrecarrer les opérations terrestres

et reflète la volume d'efforts consacrés à cela et reflète les relations complexes entre les passeurs de migrants, les intermédiaires, les candidats à la migration et les organismes sécuritaires.

Les drames de la migration Non-règlementaire sur les côtes tunisiennes en Février 2022



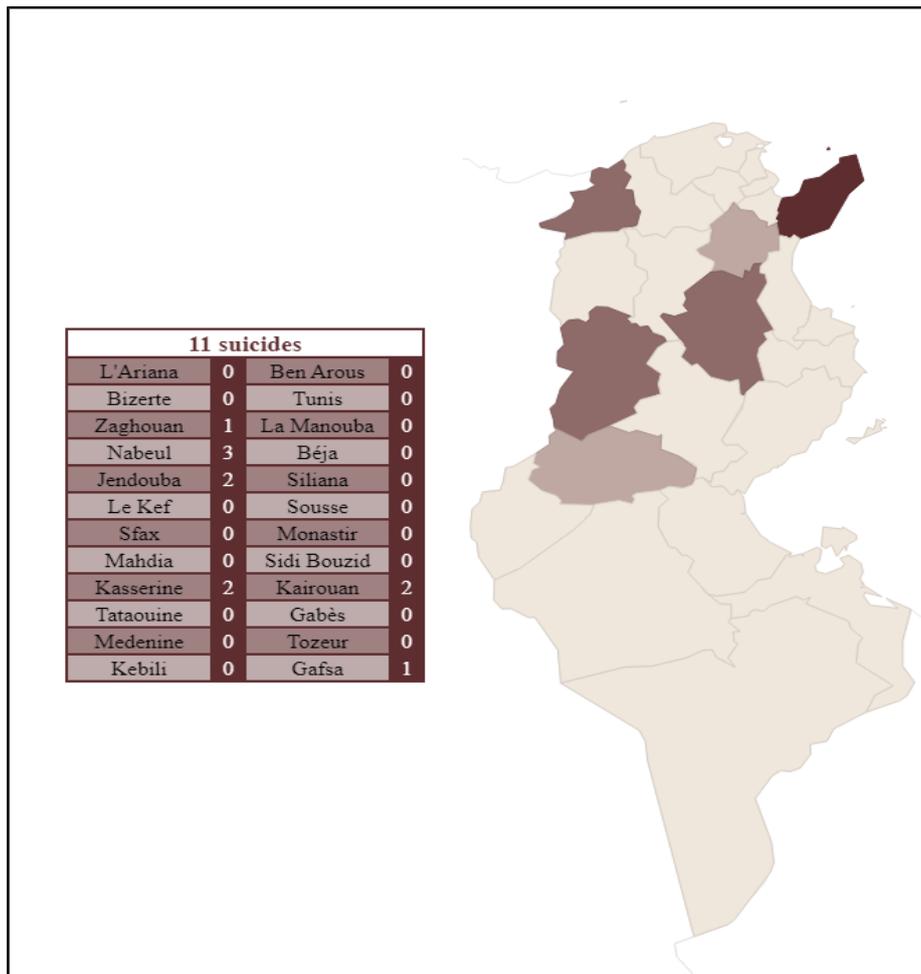
Nombre de victimes et de personnes disparues 20

Le 28 février 2022 a connu un nouveau drame au large de Sfax, après le naufrage d'un bateau transportant 29 passagers (des nationalités d'Afrique subsaharienne). Seules 9 personnes ont été secourues et 09 corps (05 hommes, 03 femmes et un nourrisson) ont été repêchés, tandis que 11 migrants sont considérés comme portés disparus.

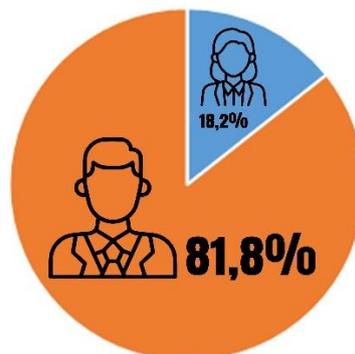
suicide et tentative de suicide



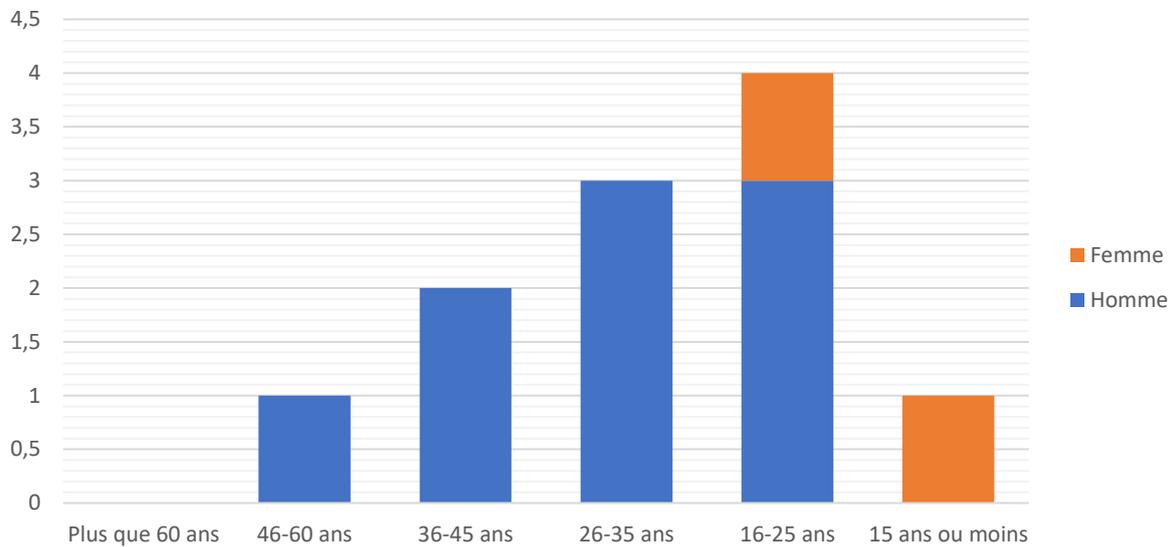
Au cours du mois de février, 11 cas de suicide et de tentative de suicide ont été enregistrés, répartis comme suit : 3 Suicides et tentatives de suicide à Nabeul et 2 suicides ou tentatives de suicide à Jendouba, Kasserine et Kairouan. Une fille de 14 ans s'est suicidée à Gafsa et une autre à Zaghouan.



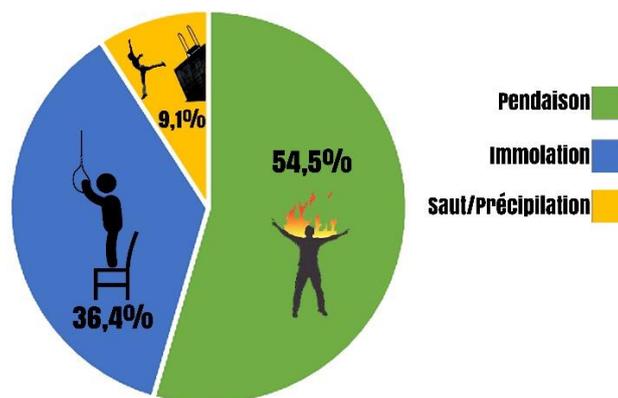
Les femmes ont représenté 18.2 % du total des victimes.



La tranche d'âge 16-35 ans a représenté 63% des victimes des cas observés (7 victimes). Cette tranche d'âge des jeunes, reflète l'état de crise vécu par ces jeunes en raison de la fragilité de leurs conditions économiques et sociales.



Le suicide par pendaison a été la forme de suicide la plus importante observée avec un taux de 54.5 %, suivi du suicide par immolation à hauteur de 36.4 % et du saut et précipitation avec 9.1 %.



Rapport de la violence pour le mois de Février 2022



Le mois de Février 2022 a été marqué, également, par la propagation du phénomène de la violence. Il a pris de nombreuses formes et s'est étendu à différents groupes de la société. On peut dire, à travers le schéma des événements suivis par l'équipe de travail de l'Observatoire Social Tunisien, que la violence est devenue l'un des problèmes les plus courants auxquels notre société est confrontée à l'heure actuelle, d'une manière qui rend difficile l'énumération des facteurs et des raisons de sa propagation.

Les actes de violence enregistrés ont été liés à de nombreux facteurs sociaux, économiques et politiques en premier lieu. Le mois de Février n'a pas non plus connu de changement ou de transformation dans le contexte économique ou social. Les Tunisiens vivent toujours dans un état d'angoisse et d'attente de changement ouvrant des perspectives de développement, d'investissement et d'emploi, notamment un ajustement des prix des produits alimentaires et de consommation comme, la semoule, le pain, la farine, l'huile, le sucre, le riz et les œufs. Ces derniers ont connu un doublement sans précédent des prix et une grave pénurie dans les marchés, dans les magasins de détail et dans les grandes surfaces commerciales.

De son côté, la situation politique n'a pas connu de transformation significative. L'état d'ambiguïté dans les prises de décision et la faible présence de l'État restent le trait dominant lors de cette période exceptionnelle que nous vivons depuis la date du 25 juillet 2021. Jusqu'alors, environ six mois après la formation du gouvernement, la présidente du gouvernement et ses ministres, quels que soient leurs postes et leurs tâches, n'ont émis aucun message, indicateur ou réalisation rassurante pour les Tunisiens.

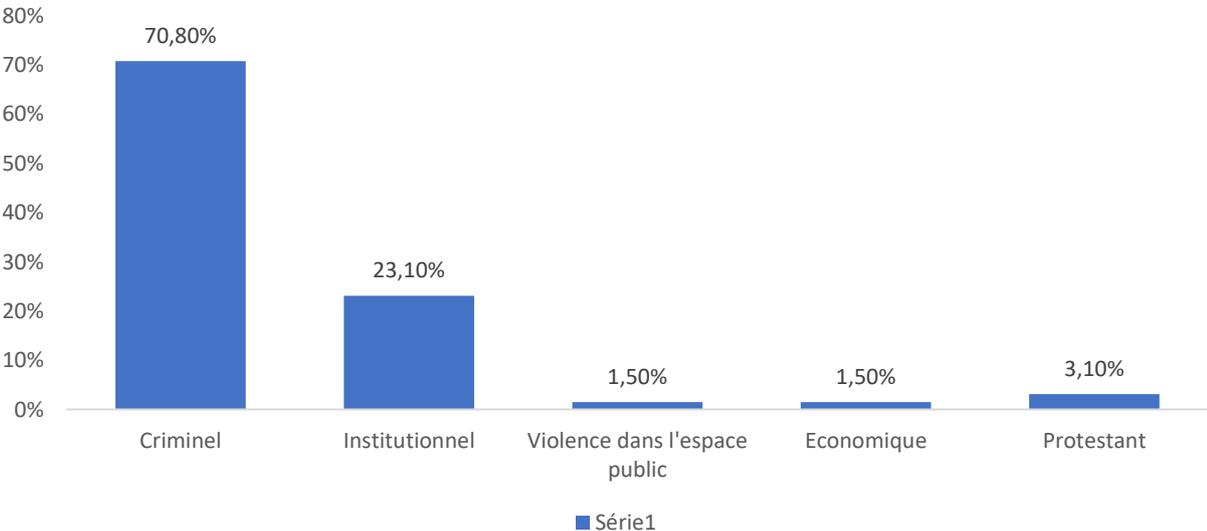
Progressivement, la profondeur de l'écart entre les groupes de la société apparaît et la taille de la classe précaire, vulnérable et le plus pauvre de la société tunisienne s'élargit. Ce groupe est devenu porteur de tous les motifs et causes de la propagation de la criminalité, de l'extrémisme et de la marginalisation,

absente de tous les programmes étatiques et en confrontation directe avec toutes les décisions économiques et sociales douloureuses que s'évertuent à sortir de temps à autre les gouvernements successifs.

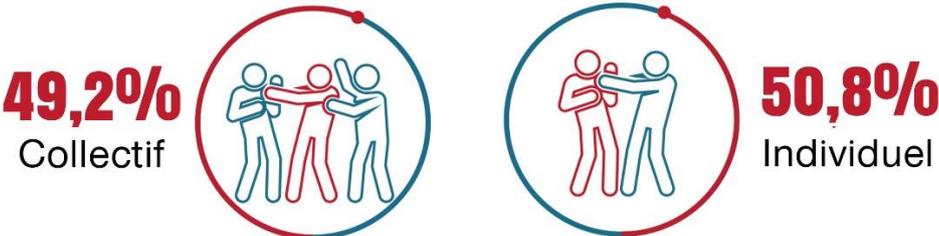
Le chômage et la précarité sociale, par exemple, sont parmi les facteurs les plus importants qui font que les gens adoptent la violence comme moyen d'expression. Ce phénomène peut être considéré comme l'un des problèmes qui se propagent fortement dans notre société aujourd'hui et qui s'est encore aggravée et ses taux ont augmenté au cours des deux dernières années sur fond de crise sanitaire par la propagation du nouveau variant du Coronavirus et de la vague de licenciements et de précarité qui a touché des secteurs entiers.

La pauvreté est aussi un milieu fertile pour la propagation de la violence. Là où il y a pauvreté, le chômage se propage, l'ignorance se répand, tous les éléments d'une vie décente s'absentent et la situation générale constitue un cadre idéal pour la recrudescence des manifestations de la violence domestique, de la violence contre les femmes et les enfants, les braquages et les vols.

A l'instar des mois précédents, l'équipe de travail de l'Observatoire Social Tunisien a enregistré une augmentation de la violence sous sa forme criminelle, qui était de l'ordre de 70% du total des violences enregistrées, suivie de la violence sous sa forme institutionnelle, avec un pourcentage de 23 %, de sorte que la violence de protestation arrive en troisième position avec un taux de 3,1 %. Le mois a vu une baisse de la violence économique par rapport au mois précédent.



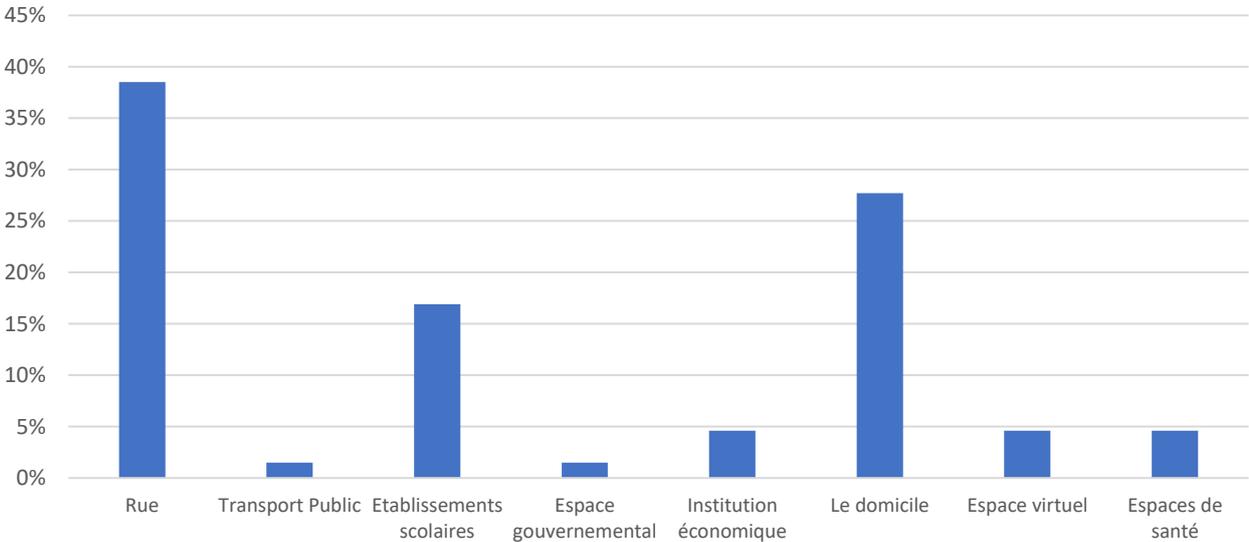
Préservant les mêmes particularités des mois précédents, la rue et l'espace public ont été, en février 2022, les plus présents dans les espaces qui ont connu des événements violents et observés dans notre échantillon de veille. Il est suivi, comme les mois précédents, de l'espace familial (habitations) à raison de 27,7 % à un moment où ce cadre était censé être le plus sécuritaire pour l'individu, homme ou femme.



Taux de violence individuelle et collective en février

Simultanément, les taux de violence enregistrés dans les établissements scolaires ou dans leur environnement extérieur, de l'ordre de 16,9%, restent un indicateur relativement préoccupant qui doit être examiné par les structures concernées et de tutelle de l'Etat.

Il convient de noter par rapport aux espaces de violence qu'il y a l'émergence de l'espace virtuel, qui progressivement a commencé à apparaître en tête de l'ordre par rapport aux autres espaces de violence, pour occuper en février, comme les mois précédents, la quatrième place au même rang que les établissements de santé, les établissements économiques et les espaces de production.



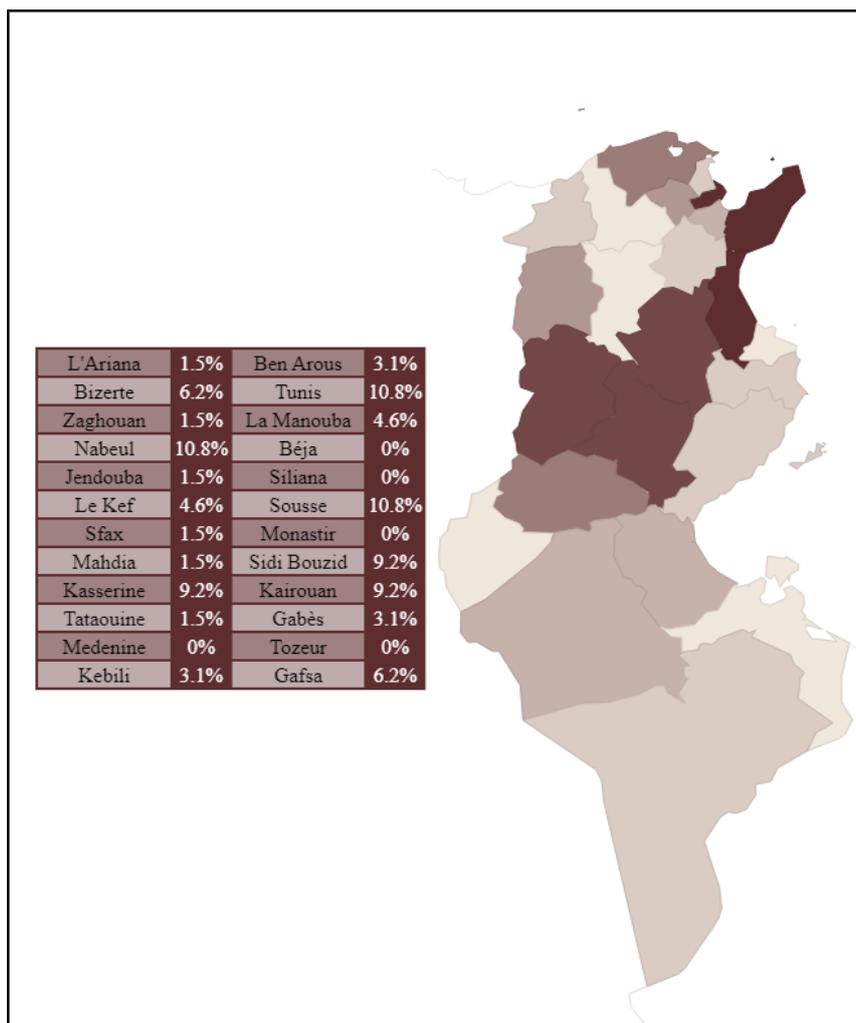
Les hommes ont été responsables de 67,2% des violences enregistrées au cours du mois de Février 2022, tandis que le pourcentage de femmes a été d'environ 18,8%. D'autre part, les pourcentages des victimes de violence par genre ont indiqué que les deux genres ont été exposés presque au même niveau de violence : les femmes à 41,3 % et les hommes à 42,9 %. A partir de là, on peut dire que la violence est un phénomène qui ne fait l'objet d'aucune division ou discrimination de genre et personne n'en est exclu.

Taux de violence par genre en Février



Le mois de Février a été témoin d'une propagation quasi-égale des incidents de violence entre les gouvernorats de la république, contrairement aux mois précédents au cours desquels le gouvernorat de Tunis a monopolisé environ le tiers des incidents de violence enregistrés. Par ailleurs, Le pourcentage de violence se situait entre 9% et 10,8% dans environ six gouvernorats, à savoir Tunis, Sousse, Sidi Bouzid, Kairouan, Kasserine et Nabeul.

les incidents de violence ont été intensément moins répartis dans le reste des régions pour se situer entre 3% et 6%.L'Observatoire Social Tunisien tient à souligner que la persistance de l'état d'incertitude, l'absence d'alternatives, la propagation de la frustration, le blocage des horizons et la perte des composantes d'une vie décente pour le citoyen tunisien ne peuvent être que des graines et motivations pour approfondir davantage le phénomène de la violence et la propagation de ces comportements.



Cette situation fait que les groupes les plus vulnérables comme les femmes, les enfants, les personnes âgées, les personnes ayant des besoins spécifiques et différentes selon le genre, la couleur, la religion ou l'appartenance, soient les plus vulnérables aux formes de violence, de violations et d'attaques souvent systématiques.

Conclusion

Ce calme relatif, malgré l'importance du nombre de protestations enregistrées, estimé à 962 mouvements de protestation tout au long du mois de Février, soit une moyenne de plus de 30 mouvements de protestation par jour, ne semble pas être le prélude à une année calme. C'est un calme avant la tempête dans une année électorale qui connaîtra un référendum sur le système politique à l'occasion de l'anniversaire de la fête de la République et verra des élections législatives le 17 décembre.

De manière générale, le bilan des mouvements de contestation observés durant le mois de Février, reflète la continuité d'un état d'étonnement ou d'un état d'attente face à une situation politique exceptionnelle et ambiguë dans le pays. Surtout compte tenu du manque de clarté dans la vision concernant les prix de certains matériaux subventionnés et leur disponibilité. Et si les prix continuent d'augmenter et coïncident avec le mois de Ramadhan, qui est une saison de consommation exceptionnelle, cela peut constituer des déclencheurs directs d'un soulèvement social plus que probable.

NOUVELLE MÉTHODOLOGIE DE CALCUL SCIENTIFIQUE :

À partir du mois de Mars, l'Observatoire Social Tunisien du Forum tunisien des droits économiques a adopté une nouvelle méthodologie de calcul scientifique dont voici les bases :

Définitions :

Mouvements instantanés: caractérisés par la surprise et la vitesse de mouvement résultant de la colère de la foule et de la gronde qu'elle génère mais sont limités dans le temps et l'espace. Ce type de mouvement cherche à mobiliser l'attention et la mobilisation sociale et se caractérise par leur nature pacifique, Cependant, ces mouvements varient dans les paramètres de développement de la protestation, y compris le recours à la violence.

Mouvements planifiés : mouvements qui étaient essentiellement instantanés mais qui ont évolué et développé des mécanismes d'action dans le temps et l'espace et ont pu acquérir la capacité d'organisation et de préparation d'une et chercher à développer des contre-mobilisation mais restent essentiellement pacifiques.

Ils se distinguent par leurs moyens organisationnels et leur capacité à assurer son action continue et la mobilisation pour les mêmes raisons.

Mouvements anarchiques (violents) : ce sont des mouvements qui font de la contre-violence l'un de leurs mécanismes d'action et sont souvent des réactions directes employant tous les moyens pour la confrontation et l'atteinte de leurs objectifs mais ils manquent souvent d'éléments d'organisation, de programme et de moyens clairs.

La méthodologie de Calcul :

L'unicité d'un mouvement est définie par un mode d'action, un lieu et une journée.

Une protestation se déroulant dans plusieurs lieux sera comptabilisée comme étants plusieurs mouvements.

Un mouvement ayant lieu sur plusieurs jours sera comptabilisé chaque jour.

Une protestation utilisant différentes modes d'action sera comptabilisée une fois pour chaque action.

MÉTHODOLOGIE DE VEILLE DE LA MIGRATION NON RÉGLEMENTAIRE

- Les opérations d'interception : la veille repose sur les rapports du Ministère de l'Intérieur et les déclarations du porte-parole de la Garde Nationale dans les divers médias. Dans la plupart des cas, ils n'incluent pas de données détaillées (genre, tranches d'âge, pays d'origine des migrants ...)

- Les arrivées sur les côtes européennes : Plusieurs structures émettent des données numériques sur les arrivées en Europe, comme le Haut-Commissariat pour les réfugiés, l'Organisation Internationale pour les migrations, les Ministères de l'Intérieur des pays européens et l'Agence Européenne de Surveillance des côtes.

Les chiffres présentés restent approximatifs et nécessitent une mise à jour continue selon les données publiées par les structures officielles et civiles qui peuvent être édités dans des rapports ultérieurs mais qui fournissent une lecture de l'évolution et du changement de la dynamique de la migration non-réglementaire.

- Les chiffres invisibles : ce sont le nombre de migrants qui atteignent les côtes européennes sans passer par les autorités locales ou les structures internationales et ne se retrouve pas dans un recensement. Ce sont des chiffres importants et qui diffèrent selon les tactiques des réseaux des passeurs de migrants. Il comprend également des opérations de départ depuis les côtes tunisiennes qui réussissent à échapper au contrôle sécuritaire strict ou celles dont le passage est intercepté sans émettre de rapports ou sans les annoncer.